AGROALIMENTAIRE

Préparer les prix de 2027 à partir de la recette et des origines

Le blé international progresse encore en septembre, tandis que l'indice industriel français C1 augmente plus légèrement. La FAO n'a pas encore publié octobre au 1er novembre. Revoir les formules agricoles, le coût net utilisable et les dossiers d'origine avant les prochaines échéances de traçabilité.

INDICE ALIMENTAIRE MONDIAL FAO

136,0

points, base 2014-2016 = 100

septembre 2026

CÉRÉALES - FAO

122,8

points, base 2014-2016 = 100

septembre 2026

Blé : un repère matière qui poursuit sa hausse

Le blé américain HRW atteint 347 USD/t en septembre, +5,2 % sur août. Analyse ANYWAY : mesurer le poids de farine ou de céréales dans la recette et le décalage d'achat avant de discuter une révision. Ce benchmark export américain ne constitue ni un cours Euronext ni un tarif de farine livré. [8]

France : progression modérée, sans nouvelle valeur FAO inventée

Le C1 français atteint 128,9 en septembre, +0,3 % sur août. La FAO reste à son édition de septembre jusqu'au 6 novembre. Analyse ANYWAY : distinguer marché mondial, prix industriel et facture, puis demander assiette et preuves par référence ; une hausse matière ne s'applique pas à tout le produit. [2] [1]

LECTURE ANYWAY

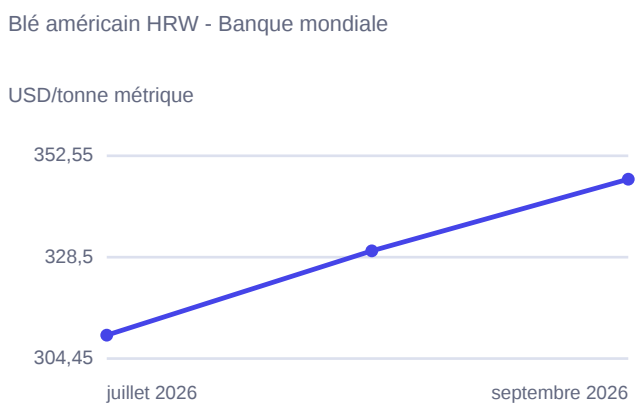
Comparer le coût par portion ou kilo net : calibre, cuisson, égouttage, conservation, livraison et déchets. Tester deux recettes. Valider qualité, allergènes et utilisateurs avant substitution.

MARCHÉS & TENDANCES

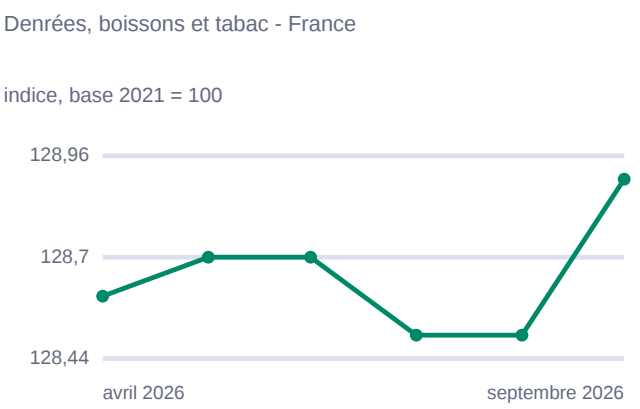
Cours et indices : voir leur évolution.

INDICATEUR	NIVEAU / PÉRIODE	ÉVOLUTION / PÉRIMÈTRE
Indice alimentaire mondial FAO [1]	136,0 points, base 2014-2016 = 100 · septembre 2026	+1,5 % / août révisé ; +5,8 % sur un an · Panier international de cinq groupes de matières alimentaires, pondéré par les exportations
Céréales - FAO [1]	122,8 points, base 2014-2016 = 100 · septembre 2026	+5,1 % / août ; +17,2 % sur un an · Indice international des céréales
Huiles végétales - FAO [1]	198,6 points, base 2014-2016 = 100 · septembre 2026	+0,9 % / août ; +18,3 % sur un an · Indice international des huiles végétales
Denrées, boissons et tabac - production française [2]	128,9 points, base 2021 = 100 · septembre 2026	+0,3 % / août ; -0,2 % sur un an · Prix de production de l'industrie française pour le marché français, agrégat C1
Blé américain HRW - benchmark international [8]	347,0 USD/tonne métrique · moyenne de septembre 2026	+5,2 % / août (330,0 USD/t) · Blé no 2 Hard Red Winter, prix export golfe des États-Unis ; Banque mondiale

Le blé monte plus vite que l'agrégat français [8] [2]



310 à 347 · +11,94 %



128,6 à 128,9 · +0,23 %

Le blé HRW augmente de 5,2 % en septembre sur août et de 11,9 % depuis juillet. Le C1 français progresse de 0,3 % sur août. Ces étapes, devises et produits sont différents : négocier au poids réel des ingrédients, sans étendre la hausse du blé à toute la facture.

Chaque série possède son unité et son échelle. Dernier mois septembre : Banque mondiale du 02/10 et INSEE du 30/10, sur échelles séparées. FAO toujours septembre avant sa sortie du 06/11 ; aucun niveau reconstruit à partir d'une variation arrondie. Dates = fins de périodes, pas cours quotidiens. Fréquence des observations : mensuelle.

Contrats et admissibilité : préparer les dossiers maintenant

L443-8 impose des mécanismes particuliers aux conventions alimentaires concernées ; les exigences européennes antimicrobiennes s'appliquent aux importations animales visées depuis septembre. Analyse ANYWAY : faire contrôler formule, origine et certificat avant engagement, sans confondre baisse de cours, droit à négocier la part agricole et admissibilité sanitaire. [5] [3]

RÉGLEMENTATION & RSE

Sécuriser la conformité, activer les leviers responsables.

Importations : antimicrobiens · APPLICABLE DEPUIS LE 3 SEPTEMBRE 2026

Pour les importations concernées, l'article 118 du règlement 2019/6 interdit certains usages antimicrobiens, dont croissance ou rendement et produits réservés à l'humain. Vérifier les listes de pays et garanties selon chaque produit. [3]
À faire : Contrôler admissibilité et certificats avec l'importateur ; prévoir alerte et remplacement qualifié.

Traçabilité et retrait · APPLICABLE - RÈGLEMENT 178/2002

Le règlement 178/2002 impose la traçabilité au moins du fournisseur direct et du destinataire professionnel. Denrée dangereuse : obligations de retrait, rappel et information selon le cas. Le contrôle fournisseur ne supprime pas la responsabilité propre. [4] **À faire :** Relier réception, lot, recette et livraison ; tester la recherche et organiser les contacts d'urgence.

EGALIM : clause agricole · APPLICABLE SELON LES PRODUITS ET CIRCUITS ; VERSION EN VIGUEUR DEPUIS LE 20 AOÛT 2026

L443-8 protège la part agricole et prévoit révision automatique à la hausse et à la baisse. La formule CGV visée par L441-1-1 IV bis est reprise sans négociation ; évolution au plus tard un mois après activation. [5] **À faire :** Qualifier champ et exclusions ; relire CGV, assiette, formule, indicateurs et déclenchement.

RSE · Qualité mesurée et origine traçable

EGALIM : acheter et suivre les preuves

Pour la restauration collective concernée, EGALIM prévoit au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % biologiques. Le guide ministériel actualisé le 27 octobre 2026 fournit des clauses adaptées. Ces seuils ne constituent pas une obligation générale pour tous les achats alimentaires industriels. [6]

À engager : Suivre les achats éligibles avec justificatifs ; rapprocher qualité, coût par portion et grammes de nourriture réellement jetés.

Déforestation : préparer les échéances

La Commission maintient l'échéance EUDR au 30 décembre 2026 pour les grands et moyens opérateurs, puis juin 2027 pour les micro et petits hors règlement bois. Les produits nouvellement ajoutés ont une échéance en décembre 2027 : vérifier code, rôle et origine avant engagement. [7]

À engager : Cartographier cacao, café, soja et huile de palme concernés ; demander origine, traçabilité et preuves adaptées au rôle.

DÉCISIONS ACHATS

Transformer la veille en décisions documentées.

Rendre la révision de prix vérifiable

Pour les conventions visées par L443-8, préparer les CGV et contrôler la formule imposée, les données objectives et l'activation. Hors mécanisme obligatoire, définir part, indice et symétrie ; isoler emballage et transport pour éviter les doubles comptes.

Sécuriser la chaîne sanitaire

Homologuer une deuxième origine et vérifier les documents avant commande. Contractualiser composition, notification de changement, températures et refus ; soumettre toute recette ou source nouvelle à validation qualité.

Organiser les alertes et le rappel

Fixer procédure d'urgence, interlocuteurs, données de lots, échantillons et coopération au rappel. Répartir les coûts selon les responsabilités établies et assurances ; aucune clause ne dispense des obligations sanitaires.

ANYWAY VOUS ACCOMPAGNE

Un premier échange pour cadrer vos priorités, comparer les offres et sécuriser vos engagements.

Thomas DELOTS · 06 63 25 32 35 · contact@anyway-consulting.fr

SOURCES · liens cliquables · collecte 2026-11-01

[1] FAO · FAO Food Price Index - September 2026 · 2026-10-02
[2] INSEE · Prix de production et d'importation industriels - septembre 2026 · 2026-10-30
[3] Commission européenne, DG SANTE · EU antimicrobial rules for imports of animals and animal products · Date non indiquée sur la page
[4] Commission européenne, DG SANTE · General Food Law - general requirements · Date non indiquée sur la page
[5] Légifrance · Code de commerce - L443-8, version consultée au 29 octobre 2026 · Date non indiquée sur la page
[6] Ministère de l'Agriculture - ma cantine · Marchés publics et EGALIM : guides et indicateurs · 2026-10-27
[7] Commission européenne - DG Environnement · Règlement sur les produits sans déforestation : champ et calendrier · Date non indiquée sur la page
[8] Banque mondiale · Commodity Price Data - Pink Sheet, octobre 2026 · 2026-10-02

Retrouvez la rubrique, les précisions et les prochaines éditions sur anyway-consulting.fr